



Le 29 janvier 2021

Objet : Informations pour les familles – mise à jour n° 12

Chères familles de la CSSWL,

Pour faire suite aux annonces faites par le ministère cette semaine, nous souhaitons vous faire part des informations suivantes :

Masques de procédure dans les écoles secondaires et les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle

Conformément aux directives de la Santé publique, le port du masque de procédure est obligatoire depuis le 11 janvier pour l'ensemble des élèves du secondaire et des élèves adultes. Ces masques sont fournis par le gouvernement. Les caractéristiques de ce masque sont les suivantes :

- 3 épaisseurs
- sans latex
- approuvé par la Santé publique

Il est obligatoire de porter le masque de procédure à l'intérieur et sur le terrain de toutes nos écoles secondaires et de tous nos centres.

Nouvelles directives pour les familles lorsqu'un des membres présente des symptômes de la COVID-19

La Direction de la santé publique a fait l'annonce de **nouvelles directives** s'adressent aux **familles lorsque l'un des membres ressent des symptômes de la COVID-19**. Nous vous invitons à consulter ce [graphique](#) résumant les nouvelles directives d'isolement.

N'oubliez pas qu'un élève doit s'isoler dans les cas suivants :

- Il présente des **symptômes de la COVID-19** (mal de gorge, nez qui coule, fièvre, toux, etc.).
- Il **attend les résultats d'un test de dépistage**.
- Il a été **en contact** avec un cas confirmé de COVID-19.
- Il **revient au Canada**.
- Un membre de sa **bulle familiale** ressent des symptômes de la COVID-19 et **attend les résultats d'un test de dépistage**. **(NOUVEAU)**

Vous devez garder votre enfant à **la maison** s'il présente **l'un ou l'autre des symptômes de la COVID-19** (mal de gorge, nez qui coule, fièvre, toux, etc.) ou **si un membre de la bulle familiale a de tels symptômes** et attend le résultat d'un test de dépistage. Veuillez consulter [l'outil d'autoévaluation](#) pour en savoir plus.

Toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 doit passer un test de dépistage **le plus vite possible**.

Tutorat

La ministre de l'Éducation a fourni de plus amples détails cette semaine sur les services de tutorat offerts aux élèves éprouvant des difficultés sur le plan scolaire. Des 10 millions de dollars alloués aux commissions scolaires et aux centres de services scolaires dans la province, la somme de 138 000 \$ sera répartie entre les 35 écoles de la CSSWL. L'allocation des heures de tutorat par école sera faite en fonction de l'effectif scolaire.

Les services de tutorat seront offerts hors des heures de classe, y compris pendant les weekends et la semaine de relâche, selon les disponibilités des tuteurs et tutrices scolaires. Alors que le service sera donné en priorité aux élèves les plus vulnérables, votre enfant pourra aussi profiter des services offerts pendant les heures d'école comme les activités de récupération et d'aide aux devoirs, les initiatives scolaires locales et les mesures de soutien.



450-621-5600
1 866-621-5600
F 450-621-7929

Sir Wilfrid Laurier School Board
235, montée Lesage
Rosemère (Québec)
J7A 4Y6



Prochaines étapes

Chaque équipe-école sera responsable de :

- cibler les élèves éprouvant des difficultés sur le plan scolaire et ayant besoin de tutorat;
- déterminer les modalités d'organisation des services (horaire, fréquence et durée des rencontres);
- communiquer avec les familles pour mettre en place des rencontres de tutorat à distance;
- déterminer si les rencontres se feront de façon individuelle ou en groupe composé d'un maximum de 5 élèves ayant des besoins semblables.

La commission scolaire sera responsable de :

- recruter des tuteurs et tutrices scolaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commission scolaire.

En plus de notre personnel actuel, les étudiants au collégial et à l'université et les enseignants à la retraite sont également invités à prêter main-forte. Si vous connaissez des personnes qui aimeraient faire du tutorat, veuillez les inviter à remplir le [formulaire d'inscription](#) sur le site Web « Répondez présents! ».

Semaine des enseignantes et des enseignants

La Semaine des enseignantes et des enseignants se tiendra du 1^{er} au 5 février. Le thème cette année est **Merci de former le Québec de demain!** Joignez-vous à nous pour remercier nos enseignantes et enseignants de l'engagement dont ils font preuve envers nos élèves, vos enfants.

« Se réunir est un début; rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. » – Henry Ford

Merci.



Gaëlle Absolonne
Directrice générale



Paolo Galati
Président

AN ENGLISH
EDUCATION,
A BILINGUAL
FUTURE

UNE ÉDUCATION
EN ANGLAIS,
UN AVENIR
BILINGUE